



COP-4. Victoire de la santé et défaite de l'industrie du tabac

Sauf problème de dernière minute en session plénière aujourd'hui, les délégués pourront rentrer chez eux avec la satisfaction d'avoir collectivement repoussé l'attaque la plus vive à ce jour de l'industrie du tabac sur le processus de la CCLAT.

Depuis un an, l'industrie du tabac a orchestré une campagne mondiale de relations publiques pour décapiter l'adoption de lignes directrices (partielles) sur les Articles 9 et 10. Elle impliquait la curieuse idée que les « bureaucrates de l'OMS » essayaient d'interdire le tabac Burley, ou que les restrictions sur les adjuvants utilisés pour que les cigarettes plaisent aux enfants, mettraient les fermiers de Burley sur la paille.

En fin de compte, malgré les conférences de presse, les « études » et un vaste lobby menés par l'industrie et ses groupes de façade, malgré aussi les manifestations à l'extérieur du site de la convention, les Parties ne se sont pas laissées duper, et après quelques élans dramatiques hier soir dans la Commission A, elles ont su trouver un langage de compromis pour satisfaire la Chine et les lignes directrices ont été acceptées.

Peu de temps après, la lutte contre le tabac gagnait une deuxième victoire : la Commission A acceptait l'idée d'un groupe de travail sur l'Article 6, qui traitera des mesures de taxation et fiscales. L'Union européenne, qui s'opposait à cette idée seulement 24 heures auparavant, s'est non seulement rangée du côté de la volonté collective d'un grand nombre de pays en développement, mais a également annoncé qu'elle participerait au groupe et remplirait éventuellement le rôle de facilitateur. La Chine et le Japon, les seuls autres opposants, ont abandonné leurs objections sans aucun commentaire.

Tout cela représente potentiellement une avancée majeure pour la CCLAT : le groupe de travail devrait aider à l'intégration des ministères des finances dans la lutte contre le tabac. Les augmentations des taxes sur le tabac représentent de loin, la mesure à court terme la plus efficace pour réduire la consommation du tabac, mais elles sont souvent bloquées par les ministères des finances qui n'ont pas conscience de l'importance des revenus (ni des gains en terme de santé publique) qu'elles représentent.

Il est évident que la mise en place du groupe de travail n'est que la première étape. Les délégués devront désormais travailler dur pour s'assurer que les personnes compétentes viennent aux réunions tout en sachant que le lobby de l'industrie du tabac s'acharnera contre l'adoption de lignes directrices audacieuses et efficaces sur l'Article 6, lors de la COP-5 ou COP-6.

Au terme de la Commission A, nous avons vu d'autres progrès : l'importante décision de lancer un processus de travail sur l'Article 19 pour soutenir les Parties dans leur mise en place de stratégies de responsabilisation efficaces, ainsi que des avancées dans le système de rapports de la CCLAT.

Avec ces victoires, l'approbation des lignes directrices des Articles 12 et 14 et les mesures prises jeudi pour combattre la publicité transfrontalière pour le tabac, sa promotion et son parrainage, les délégués de la Commission A peuvent rentrer chez eux fatigués mais satisfaits.

Les délégués de la Commission B ont, en revanche, un peu plus de pain sur la planche et bien que des

progrès aient été accomplis hier, avec l'adoption de décisions importantes sur les ressources financières, les mécanismes d'assistance, la coopération internationale, et la coopération des pays du sud entre eux, une décision finale sur le budget doit être prise ce matin. Le manque flagrant de clarté lors de la session de la nuit dernière rend la tâche des plus ardues.

Mais des signes encourageants ont également pointé du nez, avec les contributions extrabudgétaires annoncées et une solution créative pour renflouer le déficit de 600 000 USD attendu pour le budget à augmentation nominale nulle prévu. Aujourd'hui, la commission B est instamment priée d'adopter un budget qui rivalise avec l'engagement de la Commission A et qui soutienne la vision de la CCLAT.